



Vie privée familiale

Par **Nw**, le **04/04/2019** à **15:01**

Bonjour! Je suis arrivé en France en 2016 par visa courte durée. j'ai fait un dossier médical en 2017 à Paris et en janvier 2018 j'ai obtenu un recipisser sans travail de 6mois renouvelable jusqu'au jour d'aujourd'hui . Maintenant ça fait 3mois que je suis pacsé avec un français. Avec une vie commune mon adresse n'est plus la même. Mon ancien préfecture me donne 3 mois toujours sans travail et de voir avec ma nouvelle préfecture. Une fois aller il me donne un rendez vous sur 9mois pour un nouveau dépôt des dossiers au près d'eux alors que mon recipisser prendra fin en juin. De juillet en novembre que doit je faire ? Et je ne comprends pas pourquoi on ne me permet pas de travailler alors que jaj'ava même eu une promesse d'embauche. Svp que doit je faire ? Merci